18e ANNEE. N° 894 PARAIT LE SAMEDI 26 Avril 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÈ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Élections Législatives du 27 Avril 1902

LOUIS DE LA TRÉMOILLE

PRINCE DE TARENTE

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

Candidat de L'Union Républicaine Démocratique

Electeurs,

Vous n'avez plus à vous prononcer sur la forme du gouvernement : la République est et ne peut pas ne pas être. Certains de ses prétendus « défenseurs », Hubbard entr'autres, sont seuls ses dangereux ennemis ; pourraient seuls la mettre en péril. Vous avez à dire ce que la République doit être.

M. Hubbard et ses amis veulent en faire un intrument de despotisme. Nous sommes de ceux qui veulent qu'elle soit un instrument de liberté, car la liberté est son principe, sa raison d'être, son but. Faire de la liberté le noble patrimoine de tous les Français sans exception est la mission de la République.

Sans la liberté, elle ne serait que la plus odieuse et la plus tyrannique anarchie, n'opprimant pas seulement les consciences, mais ruinant la patrie dans tous les éléments de sa vie et de sa force : finances, industrie, commerce, travail, armée, garanties de sa dignité et de son indépendance. Le spectacle que vous avez sous les yeux, les abus, les excès sans nom et sans nombre dont la majorité parlementaire s'est rendue coupable ne le prouvent que trop.

Si M. Hubbard et ses amis revenaient au pouvoir l'on chercherait vainement sous les ruines accumulées par le collectivisme triomphant, la trace de vos droits les plus sacrés, de vos espérances les plus chères de républicains et de Français.

Eh bien, voulez-vous vous affranchir ou vous asservir ?

Telle est la seule question — impliquant toutes les autres — posée devant vous par les évènements. Ils parlent assez haut et assez clair pour que tout développement soit ici superflu.

Pour ou contre les sectaires ?
Pour ou contre les Jacobins modernes?
Pour ou contre la tyrannie parlementaire ?
Pour ou contre la franc-maçonnerie ?
Pour ou contre la ruine budgétaire ?

Voilà tout le débat. Tranchez-le dans la mesure de votre pouvoir.

Pour nous notre choix est fait Nous avons toujours défendu la liberté envers et contre tous, sans crainte d'aucun péril, sans peur d'aucune force, ce n'est point pour l'abandonner aux entreprises grossières des coalisés, juifs et francs-maçons, qui l'assaillent sous le masque rèpublicain—aujourd'hui qu'elle est plus précieuse que jamais.

Elle n'est pas seulement, en effet, pour chacun de nous, le bien primordial, source de tous les autres, la marque de notre dignitè humaine ; mais encore elle est devenue par la force invincible des choses, le seul terrain où puissent se rencontrer désormais tous les bons citoyens désireux de mettre fin aux discordes du passé — mortelles si elles se prolongeaient — pour travailler loyalement ensemble à l'œuvre de progrès et de salut national que nous impose à tous le souci de la Patrie.

Vive la Liberté ! Vive la République ! Vive la France !

LETTRE OUVERTE

de M. Valentin Chabrand à M. Hubbard, député provisoire de Sisteron.

Gap, le 20 avril 1902.

Monsieur Prunière, rédacteur en chef du *Sisteron-Journal*,

J'apprends que dans le numéro de la *Fraternité* du 4 avril dernier, et dans la conférence qu'il a donnée samedi dernier 19 avril, M. Hubbard a eu le toupet de revendiquer pour lui l'honneur — et le profit — des démarches auxquelles je me suis livré de concert avec un grand nombre d'amis politiques pour obtenir l'étude du chemin de fer de Sisteron à Turin.

Je ne saurais laisser passer sans protester avec indignation une pareil e prétention.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'accorder l'hospitalité dans votre journal pour relever comme elles le méritent les assertions mensongères de M. Hubbard.

Agréez, etc,

Valentin CHABRAND.

Il nous revient que M. Hubbard se permet de mettre en doute le dévouement que j'ai apporté, concurremment avec mes amis des Hautes et Basses-Alpes et de cinq autres départements, députés, sénateurs et conseillers généraux, à l'œuvre du chemin de fer de Sisteron-Turin.

Il se permet dans ses journaux, il se permet en réunion publique de revendiquer pour lui l'honneur des démarches que nous avons faites et qui ont eu un résultat si favorable.

Ah ça, M. Hubbard, le fantoche, M. Hubbard le fainéant, n'avez-vous pas assez de la magistrale correction que je vous ai déjà administrée ?

Faut-il que je vienne vous répéter que vous n'êtes qu'un inutile, un incapable, un imposteur ?

Mais les faits sont là pour parler plus haut que ma parole :

Vous êtes-vous jamais associé aux nombreuses visites que nous avons rendues tant au Ministère de la Guerre qu'au Ministère des Travaux Publics ?

Vous n'avez cessé de rester chez vous ou de ballader à travers toute la France le credo maçonnique et l'apologie de la juiverie ; pendant que je me déplaçais, que je me rendais à Paris, que j'y multipliais mes pas pour faire aboutir ce chemin de fer qui apportera à nos chères Alpes, et à votre arrondissement en particulier un développement considérable de trafic et de richesses.

Est-ce à vous qu'était adressée, à la fin de Juillet dernier, le 26, la dépêche du Ministre des Travaux Publics annonçant que l'étude de cette ligne allait être pressée activement ?

Est-ce à vous qu'il a été annoncé qu'un plus grand nombre d'employés allait être attaché à l'étude de cette ligne ?

Est-ce à vous qu'il est du que la promesse au ministre a été tenue et que l'étude préliminaire est sur le point d'être terminée ?

Aujourd'hui, il vous faut rendre des comptes. Avec cette impudence dont vous êtes coutumier, vous n'hésitez pas à vous approprier des travaux auxquels vous n'avez pris aucune part.

Halte-là ! je ne vous le permettrai pas.

Non, je ne vous permettrai pas d'abuser encore une fois de la bonne foi et de la crédulité des électeurs.

Quand vous prétendez que vous vous êtes occupé du Sisteron-Turin, je vous réponds : **Vous mentez.**

Quand vous prétendez avoir contribué, pour une part si faible soit-elle, à l'étude de cette ligne, je vous réponds encore : **Vous mentez.**

Ce sont mes collègues et amis, c'est moi qui avons assumé la tâche de mener à bien cette œuvre destinée à ramener la prosperité dans nos montagnes délaissées.

Quant à vous, vous n'avez rien fait d'utile parce que **vous n'êtes qu'un être malfaisant.** Vous ne savez que semer la haine et la discorde ; vous n'avez prodigué vos efforts que pour sauver le traître Dreyfus. Vous ne les prodiguez à cette heure que pour assujetir au pays d'un Reinach dont vous êtes l'infâme complice ou plutôt le plat valet, le département des Basses-Alpes.

Vous avez été vomi par toutes les circonscriptions qui ont eu la faiblesse de vous élire. Le 27 avril, l'arrondissement de Sisteron vous vomira à son tour.

Il vous renverra à votre propagande franc-maçonnique et antifrançaise, et ce sera justice.

Quant à moi, je félicite dès aujourd'hui mes compatriotes de l'épuration qu'ils veulent accomplir. Votre place n'est pas parmi les honnêtes gens qui vont entrer au Parlement.

Vous n'êtes qu'un cadavre que le suffrage universel va jeter au gémonies, une immondice qu'il se prépare à balayer.

Désormais, je ne m'abaisserai plus à répondre à un roquet de votre espèce qui ne sait qu'aboyer en mon absence.

Vos mensonges ne relèvent que du mépris public.

Vous n'êtes qu'un faquin, un polichinelle, un saltimbanque.

Valentin CHABRAND,
Conseiller Général de Tallard
Candidat Républicain aux élections législatives pour l'arrondissement de Gap.

M. HUBBARD & M. REINACH

Quelle est l'association qui a offert la candidature à M. Reinach dans l'arrondissement de digne ?

La Fédération radicale-socialiste.

Qui a fondé la Fédération radicale-socialiste ?

M. Hubbard

Qui préside la Fédération radicale-socialiste ?

M. Hubbard

N'est-il pas évident que M. Hubbard n'a formé cette Fédération que pour en faire un instrument en faveur de son compère et ami M. Reinach.

Nous sommes en droit de répéter que M. Hubbard n'est dans les Basses-Alpes que le lieutenant de M. Reinach.

Au moment de la fameuse méprise commise par M. le sénateur Allemand nous avons démontré aux électeurs que M. Hubbard n'était venu dans le département qu'en fourrier de M. Reinach. Jamais le *Républicain des Alpes* ne nous a opposé un démenti.

Que son alliance avec M. Reinach gêne pour le moment M. Hubbard, cette alliance n'en existe pas moins ; ou plutôt M. Hubbard, n'est pas l'allié, mais le recteur de M. Reinach.

M. Hubbard a deux maitre : M. Reinach et la Franc-Maçonnerie.

© VILLE DE SISTERON

AUX URNES

Quelques heures à peine nous séparent du moment du scrutin. Deux candidats étant seuls en présence il ne saurait y avoir ballotage. La journée de dimanche sera une éclatante victoire pour le candidat de l'« Union Républicaine Démocrate », le citoyen L. de la Trémoïlle, prince de Tarente. Mais pour qu'elle soit plus accentuée encore, il faut que les électeurs se rendent en masse aux urnes. Pas d'abstentions ! pas de bulletins blancs, sous prétexte d'un second tour, impossible, nous le répétons, lorsqu'il n'y a que deux candidats. Il faut que la défaite d'Hubbard le Franc-Maçon soit désormais certaine, complète.

Nos adversaires affolés ne reculent devant aucun moyen pour égarer l'opinion et retenir un succès qui leur échappe :

Mensonges éhontés, calomnies odieuses, provocations brutales, tout leur est bon. Méfiez-vous des manœuvres de la dernière heure, ne croyez pas un mot des racontars mis sur les affiches de nos adversaires, dans l'unique but de tromper la bonne foi des électeurs.

Aux urnes, citoyens et pas d'abstentions !

M. de la TRÉMOÏLLE et la République

Notre honorable candidat, M. de la Trémoïlle, imbu des idées de réformes républicaines, démocratiques et sociales est sincèrement Républicain.

Nos adversaires par des commentaires d'une logique piteuse, se battent les flancs pour essayer de le nier Ils lui reprochent d'avoir de son côté tous les gens de bon sens partisans de l'ordre et de la tranquillité ?

A ceux là, aux amis du désordre je leur dis : à cette heure-ci, dans toute la France, dans nos grandes villes comme dans nos campagnes, n'est considéré comme républicain que l'homme juste, honnête et droit arborant le drapeau tricolore sous les plis duquel s'abritent tous lesfrançais sans distinction d'opinions.

Est-ce que nos grands ministres républicains : Freyssinet, Hanotaux, Ribot. .pour n'en citer que quelques uns, ne réprouvaient-ils pas les œuvres néfastes de la promiscuité judéo-maçonnique ? M. Casimir Perrier, lui-même, ancien Président de la République, ne s'est-il pas déclaré ouvertement contre Dreyfus, par conséquent contre Reinach, c'est-à-dire contre Hubbard ? Et tous ces grands hommes ne sont-ils pas républicains ?

Donc M. de la Trémoïlle leur ami est républicain.

L'éminent défenseur de nos revendications agricoles et de nos intérêts locaux prêtera tout son zélé concours pour la sécurité de nos institutions constitutionnellement républicaines et épris de sentiments humanitaires il fera aboutir, à notre grande satisfaction, les réformes fiscales et judiciaires selon l'équité et la justice.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Aux Electeurs de l'Arrondissement de Sisteron

APPEL
DES 1,680 MEMBRES
DE
l'Union Républicaine Démocratique

Citoyens,

Vous allez voter.

Votre choix n'est pas douteux.

Avec nous, vous acclamerez la République, la Liberté, le Progrès social ;

Avec nous, vous répudierez la politique des accapareurs l'esclavage et l'avilissement du pays devant un Reinach.

Lisez le manifeste et l'appel de ces soi-disant radicaux, vous constaterez qu'à part de grandes phrases creuses et des insinuations mensongères, ils ne contiennent ni un programme ni une idée

L'intérêt seul les unit.

Ils voudraient vous imposer le joug d'une nouvelle féodalité: d'une politique de réaction et de deshonneur qui est celle des panamistes, des chéquards, et de la finance cosmopolite.

Cette honte vous ne la subirez pas ! Vous rejeterez loin de vous et les traîtres et les perfides !

Electeurs,

Si vous voulez LA SUPPRESSION DE L'IMPOT FONCIER ;

Si vous voulez LA SUPPRESSION DES DROITS DE SUCCESSION SUR LES PETITES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ;

Si voulez LA RÉDUCTION A UN AN DU SERVICE MILITAIRE ;

Si vous voulez LES RETRAITES OUVRIÈRES SUBVENTIONNÉES PAR L'ETAT ;

Si vous voulez LA SUPPRESSION DES GROS TRAITEMENTS.

Votez pour la Trémoïlle

Candidat Républicain Démocrate.

Vive la République !

Vive l'Arrondissement de Sisteron !

Pour le Comité :

Henri MARTEL

Conseiller Municipal de Sisteron.

(*Suivent* 1.680 *Signatures*)

Le groom de Reinach en proie à un désarroi inouï, rumine, rage et dans des périodes ronflantès et sifflantes fait miroiter aux électeurs la source alimentaire de l'assiette au beurre.

Que le F. . groom de Joseph sache que la République n'est pas en danger ; mais que le mandat de M. Hubbard, ne se renouvellera plus.

F .·. groom le comprend très bien, il sait pertinemment que tous ses efforts sont inutiles

Quoique candidat déconfit il lui est resté suffisamment des ang-froid pour se rendre exactement compte que les électeurs de l'arrondissement de Sisteron sont républicains ; républicains non partisans d'une République d'industries flibustières ; mais d'une République ouverte, libérale, d'un vrai gouvernement du peuple par le peuple. Aussi agite-t-il ses bras désespérement ? Dirige-t-il son regard affolé vers l'horizon brumeux au travers duquel il n'aperçoit qu'un voile opaque où se dessinent une multitude de fantômes lui apportant une veste à la vingtième siècle ?

Tandis que M. de la Trémoïlle calme et tranquille les yeux clairs et rayonnants d'espoir attend l'avenir avec confiance.

Victorin PLUME.

UN HALLUCINÉ

La certitude de la defaite prochaine névitable, fait perdre la tête à M. Hubbard.

Quant on nous a porté le numéro de la *Fraternité*, ou s'étale en première page et en gros caracteres, nous ne savons quel fatras indigeste, signé. Gustave Hubbard, nous avons cru qu'un mauvais plaisant avait voulu jouer un tour de sa façon au candidat de Pontoise.

Mais non, c'est bien M. Gustave Hubbard, lui même qui est l'auteur de cette élucubration.

Quand on signe de pareilles insanités on ne relève plus que de la douche.

LETTRE OUVERTE

à M. l'Ingénieur Métour à Sisteron

(*Suite*)

Je viens de faire Monsieur l'Ingénieur, une petite digression sur laquelle je ne dois pas m'appesantir davantage ; je crois que c'est suffisant. Vous nous aurez montré à nu le despote. Vous m'avez furieusement flagellé pour lui plaire. Mes cicatrices guériront difficilement. Peu m'importe pourvu qu'elles servent d'enseignement à ceux qui aiment la justice et la liberté. M. Hubbard s'est suffisamment montré sectaire pour éloigner de lui tout ce qui est attaché à une religion quelconque, tout ce qui ne veut pas voir détruire les temples des religions reconnues. tout ce qui veut conserver dans sa famille les traditions de morale, tout ce qui aime la vraie liberté, tout ce qui ne veut pas voir revenir les noyades et les massacres en masse.

Je termine en vous disant encore une fois merci de nous avoir montré à nu M Hubbard et j'ose espérer qu'avec votre concours précieux, l'arrondissement de Sisteron rejettera ce Tyranneau et ce sectaire comme l'a déja rejeté Pontoise. Si les faits que j'énonce ne sont pas exacts quittez le poste que vous êtes incapable et indigne d'occuper.

Pour rester correct je vous adresse mes salutations que vous avez refusées à Curbans.

AYASSE.

TRIBUNE LIBRE

Sisteron 18 avril 1902

CITOYENS ÉLECTEURS,

Vous vous rappelez tous, j'en suis sur, l'article intitulé *droits de l'homme et du citoyen* qui parut il y a deux mois environ, sur le *Sisteron-Journal* et qui intrigua pas mal certaines gens ; jusqu'à un monsieur, qui est rentier, bien connu dans Sisteron. Je le respecte, mais je ne le nommerai pas ; il a aujourd'hui même interrogé ma femme pour savoir qui a été l'auteur de cet article ; hé bien qu'il ne cherche pas plus loin, j'avoue devant ce monsieur et tous les citoyens, que c'est moi. Je l'ai fait, rédigé, et signé et si ce Monsieur ne veut pas s'en rapporter à mon affirmation il peut venir me trouver, et je lui donnerai tous les renseignements que n'a pu lui fournir ma femme.

Par la même occasion, j'engagerai tous les citoyens qui pourraient hésiter encore à défendre avec énergie la cause et les principes de notre futur député le citoyen de la Trémoïlle car nous sommes convaincus que de son côté il saura bien défendre nos droits...mieux que beaucoup d'autres, qu'il ne faillira jamais à ses principes et qu'il tiendra bien haut le drapeau de la France.

COLLOMBON Célestin.

DEUX MANIFESTES

Voilà près de deux mois que le comité de l'Union Républicaine Démocratique a publié son manifeste.

Il n'y a pas trois jours que le Comité radical-socialiste s'est enfin décidé à faire paraître le sien.

Le manifeste de l'Union Républicaine Démocratique est un véritable programme de réformes politiques, financières et sociales. Il s'adresse à la raison et au bon sens des electeurs. Il est inspiré par la préoccupation de leurs intérêts.

Le manifeste de la fédération Radicale-socialiste est un appel aux passions les plus basses. Il n'est pas jusqu'à l'ombre de M. Syllabus ? qu'il ne fasse intervenir.

© VILLE DE SISTERON

Quant aux réformes il n'en dit pas un mot.

Mais, pourquoi ce manifeste rappelle-t-il les multiples mandats confiés à M. Hubbard par la Démocratie ?

S il les avait remplis avec compétence et devouement les électeurs les lui auraient-ils retirés.

Après les parisiens l'arrondissement de Pontoise et le département de Seine-et-Marne ont rejeté ce fantoche. Dans quelques jours les électeurs de Sisteron imiteront cet exemple.

FUMISTERIE

Prenez la profession de foi de M. Hubbard, vous y lirez qu'il se déclare partisan de la suppression des 28 et des 13 jours, qu'entre parenthèse il n'a pas voté à la Chambre, mais il les remplace par des périodes d'appel.

Nous nous demandons si les 28 et le 13 jours n'étaient pas des périodes d'appel ?

Toujours le système de la poudre aux yeux.

TAILLEUR ET CANDIDAT

(*La scène se passe dans une des salles de l'Hôtel Vassail*).

Roa. (*Au garçon*), — Monsieûr le député est-il visible ?

Le garçon. — Il est en conférence avec son secrétaire et le sieur Jamais.

Roa. — Dites-lui que c'est son tailleur qui est là avec des échantillons.

Le garçon. — (*revenant*). — Vous pourrez entrer.

Hubbard. — Tiens, Eugène, vous voilà, mais je ne vous ai pas fait appeler...

Roa. — Mais si, vous m'aviez parlé d'habillement et je viens pour prendre mesure...

Hubbard. — Ah !... Mais ne croyez-vous pas que ce soit un peu tôt ?

Roa. — Ma foi, non ! Quelques jours à peine nous séparent du 27, et, dès le lendemain il faut que vous ayez un vêtement convenable.

Hubbard. — Comme il vous plaira.

Roa. — Vous permettez que je prenne quelques dimensions...

Hubbard (*se levant*). — Qu'est-ce que vous allez me confectionner ?...

Roa. — Je vais vous faire quelque chose de très simple, de très flottant.

Hubbard. — Ah !...

Roa. — Oui, une belle veste d'été que vous pourrez utiliser pendant toute la saison des chaleurs.

Gustave. — Vous pensez que c'est ce qu'il me faut...

Eugène. — Étant données les circonstances, je ne vois pas autre chose.

Gustave. — Très bien ! ..

Eugène. — Il ne serait peut-être pas mauvais de vous préparer également un magnifique paletot.. ce serait même mieux habillé...

Gustave. — Un pâletot !

Eugène. — Oh ! un paletot à la dernière mode.... sans couture.... c'est ma spécialité.

Gustave. — Enfin, je vous laisse le soin...

Eugène (*s'interrompant*) — Mais, j'y réfléchis, tout cela ne sera pas suffisant...

Gustave. —Vous voulez me ruiner.

Eugène. — Oui, il vous faudrait aussi un pardessus... Vous savez que celui de Pontoise est usé.

Gustave. — En effet.

Eugène. — Somme toute, pourquoi ne vous ferais-je pas ce qu'on appelle un vêtement complet ?

Gustave. — Un vêtement complet ?

Eugène. — Vous verrez que vous en aurez besoin... pourquoi attendre ?

Gustave. — Puisque vous êtes là...

Eugène. — Je vais vous prendre mesure du tout.

Gustave. — Comme il vous plaira.

(*Roa lui prend soigneusement toutes les mesures*).

Eugène — Vous aurez chez vous, la veste, le paletot et le pardessus dans la soirée même du 27 avril. Vous pouvez y compter. (*Il le salue et sort*).

PÉTOURE.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

VOLONNE

Les discours de M. Hubbard sont toujours les mêmes, sus à l'armée, sus aux croyances, voilà sa devise. C'est la devise des juifs et des francs-maçons, qui veulent démembrer la France pour la livrer à l'Allemagne et vous en avez la preuve par le traitre Dreyfus, que M. Hubbard soutient dans ses réunions publiques.

Nous l'avons interpellé à Chateau-Arnoux au sujet de la suppression du Budget des Cultes sur lequel il s'acharne Nous lui avons dit que pour supprimer le Budget des Cultes il fallait dénouer le Concordat et l'abroger, que Napoléon alors premier Consul en dix huit cent un avait signé ce traité avec le pape Pie VII et que par ce moyen il avait pu vendre les biens du clergé au profit de l État.

Dans sa réponse, il a refait l'histoire à sa façon, mais pas un mot dans l'histoire du Concordat n'existe de tout ce qu'il a dit, il parle il parle à jet continu, il accumule mensonge sur mensonge et trompe ainsi les ignorants.

Pour que l'électeur qui l'a entendu puisse se convaincre de la vérité, il n'a qu'à lire l'histoire de la Révolution par Thiers, depuis la page 321, jusqu'à la page 354 il sera alors édifié.

Mais ce n'est pas la question du clergé et du cléricalisme qui nous préoccupe **c'est le relèvement de l'agriculture** c'est l'amélioration du travailleur des champs et de l'ouvrier qu'il abandonne pour protéger les fonctionnaires les budgétivores qui vous ruinent, il a voté contre l'impôt sur le revenu, il a voté contre la diminution des gros traitements, il veut supprimer toutes les primes même celle de la sériciculture et alors que deviendra le travailleur ?

M. Hubbard travaille travaille, mais travaille pour lui, il veut faire comme Bontoux attraper une bonne sinécure qui le fasse vivre grassement à nos dépens, voilà toute sa politique, il se moque du peuple comme de sa première chemise, et bien le peuple se moquera de lui le 27 avril en faisant triompher la candidature de M. de la Trémoïlle qui est une candidature franchement républicaine, d'honneur et de probité.

F. LAUGIER.

Mison

Toujours le trop fameux questionnaire. — La Fraternité n'a été dans la publication de l'impudent questionnaire qui m'a été adressé, que l'égout dans lequel certains individus de ma connaissance ont déversé leurs déjections :

A bas les masques !

Les inspirateurs, les vrais auteurs de ce questionnaire. les voici ; je les livre à l'indignation publique :

Jules Garcin, un ami qui devrait me savoir gre de faire le silence autour des affaires Chastel et Guedde.

Peyron à qui pèse le souvenir des services que je lui ai rendus lors de deux enquêtes administratives.

Ce brave Conte, le vétérinaire des chats, qui mérite, lui, plus de méprisante pitié que de généreuse indignation.

Une autre fois, nous évoquerons les fantômes du château de la Fausse-Monnaie.

(*A suivre*)

Gloire industrielle.

Par ses exquis produits divers,
Vaissier honorant l'industrie,
Parfume au nom de la patrie
Tous les pays de l'Univers.

A. T. à l'inventeur du savon du Congo.

ETUDE
de Me Gaston BEINET
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
PAR
LICITATION

Immeubles sis dans les communes de Sisteron et de Mison

Il sera procédé le MARDI TREIZE mai mil neuf cent deux, à neuf HEURES du matin à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à la vente aux enchères publique, devant Monsieur Barnaud, juge commis, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territore des Communes de Sisteron et de Mison.

immeubles sis à Sisteron

PREMIER LOT

Parcelle arrosable sise à Sisteron quartier du Signavous ou de la Burlière a proximité de la gare numéro 85p. de la section D d'une contenance de 1 hectare environ, confrontant du couchant et midi Suquet Hippolyte, du levant la route nationale, du nord Silvestre.

Mise à prix : Douze mille francs.
ci . . . . . 12000 fr.

DEUXIEME LOT

Petit domaine sis à Sisteron quartier du Thor et du Clot numéros 799 bis, 505, 656, 657, 658,659, 660, 661, 662, 663, 663 664, 780, de la section F d'une contenance cadastrale de quatre hectares 55 ares, 39 centiares, confrontant dans son ensemble la route de Noyers, Soulet, Vanel, Maurel et Imbert, Vve Jourdan, Civatte et tous autres confronts.

Mise à prix : Dix mille francs
ci . . . . . 10.000 fr.

Immeubles sis à Mison

TROISIEME LOT

Grand Domaine sis sur le territoire de la commune de *Mison* au quartier de la Maure consistant en un vaste bâtiment rural comprenant une maison d'habitation, grenier, écurie et cave avec toutes ses attenances et dépendances, régales etc.. aux divers quartiers de la Serre, Champderame, la Maure, dessous la Maure, Maugrach, Touisse de Miailles, la Côte, Champ de rame, Font salé, compris sous les numéros 355, 372, 373, 381, 382, 394, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 562, 563, 564 565, 590, 591, 592, 319, 987, 370p, 370 bis p. 371p, 641, 642, 643 de la section B, 454, 502, 529, 453, 486, 495, 506, 507, 484, 487, 488 489, 426, 1131, de la section C d'une contenance totale de 51 hectares 84 ares 52 centiares.

Mise à prix . soixante cinq mille fr.
ci . . . . . 65.000 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de Madame Lise Beinet veuve Auguste ROBERT en son vivant propriétaire domiciliée et demeurant à Sisteron.

La vente est poursuivie à la requête de 1° Madame Blanche ROBERT veuve de Adolphe SERRE sans profession domiciliée et demeurant à Manosque 2° Madame Suzanne ROBERT épouse de Paul ARNAUD négociant domicilié et demeurant à Marseille, 8, rue de la Darse agissan avec l'assistance et l'autorisation de son mari et du dit ARNAUD en qualité de mari pour assister et autoriser son épouse 3° Gaston ROBERT avoué domicilié et demeurant à Apt, agissant en qualité d'héritiers de feue dame Lise BEINET decédée, veuve d'Auguste ROBERT, leur mère, ayant tous pour avoué Me Gaston BEINET.

CONTRE

1° M. BONTOUX Edouard ancien magistrat propriétaire à Sisteron en qualité de subrogé tuteur des mineurs Germaine, Yvonne et Raoul ROBERT 2 Madame Mathilde JULIEN veuve de Alexandre ROBERT, domiciliée et demeurant à Apt, tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de Marie-Thérèse et Marthe ROBERT ses deux filles mineures ayant pour avoué Me THELENE, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le 10 mars 1902 enregistre.

Elle aura lieu en présence de : M. Henri Julien propriétaire domicilié et demeurant à Apt, pris en qualité du subrogé tuteur des mineures Marie Thérèse et de Marthe Robert et 2° M. Giraud Firmin, greffier du tribunal domicilié et demeurant à Sisteron, pris en qualité de subrogé tuteur ad hoc des mineurs Germain, Raoul et Yvonne ROBERT, aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Sisteron le 16 Avril 1902

L'avoué poursuivant la vente
G BEINET

Enregistré à Sisteron le 17 avr 1902 fo ct

Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

GIMEL

DERNIÈRE HEURE

Les faux racontars de Mézien ont produit leur effet.

M. Hubbard a réussi à ameuter la population. Mardi soir ses amis surexcités par le récit du soit-disant attentat commis contre lui, ont arrêté sur la route de la Motte et fort maltraité les citoyens Félicien Massot et Magnan.

Quels sont les vrais responsables ?

Que font les autorités chargées d'assurer l'ordre et la tranquillité ?

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi Gratis et Franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'ÉTÉ, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions *franco* à partir de 25 fr.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Le Gérant M. GRILLET.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

SISTERON

PREMIÈRE COMMUNION

Assortiment considérable de vêtements
PREMIERE COMMUNION pour FILLES et GARCONS

PRIX RÉCLAME

Costume Fillettes		Costume Garçons	
CORSAGE MOUSSELINE	LE TOUT 9 francs	VESTON FACONNE	LE TOUT 14 francs
JUPE id		GILET id	
VOILE —		PANTALON —	
AUMONIERE —		BRASSARD —	
COURONNE —		CRAVATE —	

Un grand choix de CORSAGES, JUPES, VOILES, TULLES et MOUSSELINE en pièces. --- AUMONIÈRES, Ceintures, Couronnes, Bouquets.

Costumes complets, Façonnés, Cheviotte, Coscrow noir et bleu, Cravattes, Gants, Brassards et Chemises.

Vendus meilleur marché que partout ailleurs
Les Nouveautés du Printemps et d'été sont arrivées

6, rue Droite

AUX GALERIES PARISIENNES

Aux Quatre Coins, Ancienne Maison Mondet, en face M. Roa

Madame NER, née Ferrary à l'honneur d'avertir sa nouvelle et déjà nombreuse clientèle, qu'à l'occasion de l'ouverture d'un **Rayon de Chapeaux** tous faits, article venant de Paris, dernier genre et haute nouveauté donnés à des prix très modérés, il sera offert à tout acheteur de 10 francs de marchandise un numéro de la superbe tombola qui comprendra : 1· Une Poupée de toute beauté estimée 35 fr. — 2· Un Buffet garni, art nouveau, magnifique. — 3· Un Lit en pitchpin mesurant 0,80 de long. — 4· Une Armoire à glace assortie au lit. — 5· Une grande Chaise de poupée, — 6· Une autre Chaise. — 7· Un Billard de salon estimé 10 fr. — 8· Un joli Banc de menuisier avec ses outils. — 9· Un bel Album de photographies. — 10· Une Régate dame. — 11· Une Régate homme. — 12· Une Encognure sculptée. — 13· Un Vide-Poche. — 14· Une paire de Vases. — 15· Un Couteau. — 16· Un Flacon d'odeur. — 17· Un Tambour. — 18· Un Cheval. — 19· Une Savonnette — 20· Un Plumier.

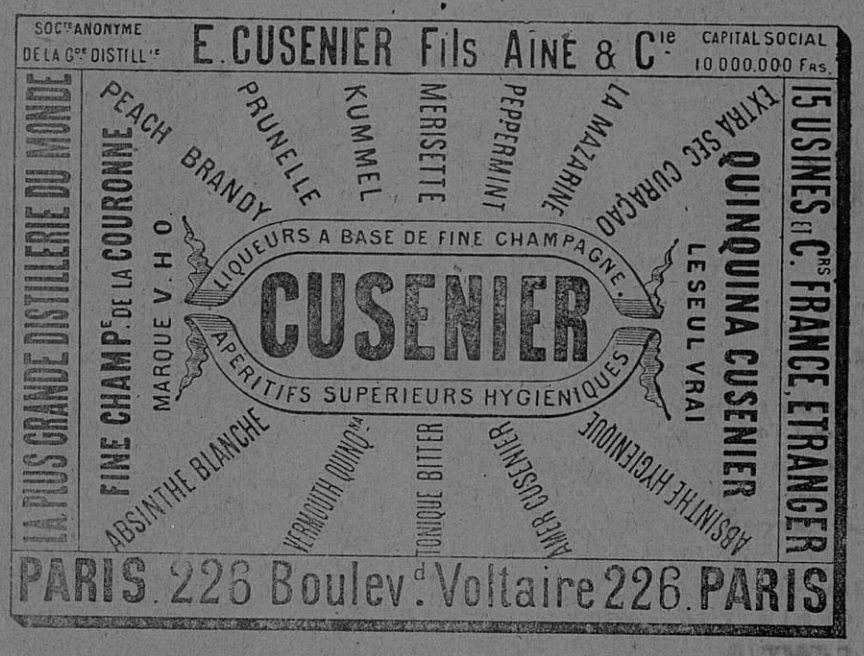

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

GRANDE COLLECTION DE VIGNES HYBRIDES

Producteurs directs absolument indemnes de maladies Chyrprogamiques

Boutures et Racinés, authenticité et fraîcheur garanties. Suppression du Greffage, du Souffrage et des Sulfatages. Récolte très abondante et assurée. Vin excellent pouvant rivaliser avec nos meilleurs vin de pays.

AUXERROIS × RUPESTRIS (Pardes-Lacoste)
ALICANTE× RUPESRIS Terras N° 20.
SÉIBEIL Nos 1, 14, 38, 41, 128, 200.
COUDERCS Nos 3907, J. 201, J. 503, 28/112.
— Nos 132/11, etblanc 199/88.

Collection ayant obtenu le 1er prix et une médaille de bronze au dernier Comice Agricole de Forcalquier.

PRIX MODÉRÉS

Laurent REDORTIER, Propriétaire-Viticulteur à MANOSQUE (B.-Alpes)

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION
ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE
25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris.

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER
SISTERON GRANDES te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON